



Lyon, le 13 avril 2015

Madame, Monsieur, Cher Actionnaire,

Nous avons le plaisir de vous adresser cette première lettre d'information pour vous faire partager l'actualité économique et financière du Groupe et vous tenir informé de l'avancement de la construction du « Parc Olympique Lyonnais » et des perspectives d'avenir que recèle ce projet.

Des performances financières en forte amélioration

Dans la continuité des résultats des derniers exercices, nous avons publié lors de la clôture des comptes du 1^{er} semestre de l'exercice 2014/2015 des résultats en forte amélioration, grâce aux bonnes performances en Championnat de France (2^{ème} place au 31 décembre 2014) mais aussi à la poursuite du plan d'abaissement de charges qui a été adopté par le Conseil d'Administration.

Sur le deuxième semestre 2014/2015, les effets de notre stratégie de maîtrise des charges et de capitalisation sur notre centre de formation se poursuivent avec succès, en ligne avec les axes fondamentaux définis par le Financial Fair Play au niveau européen.

Des performances sportives conformes avec l'objectif d'une nouvelle participation du club en Champions League le plus rapidement possible

Comme en atteste notre position dans le haut du tableau du championnat depuis octobre 2014, les performances sportives valident notre décision de placer l'Academy OL au cœur de l'exécution du plan stratégique du Groupe. La capitalisation croissante sur les jeunes joueurs talentueux issus du centre de formation, fournisseur officiel de l'équipe première et source de plus-values potentielles très élevées, se révèle gagnante. Elles confortent également notre objectif de retrouver rapidement notre place en Champions League.

La construction du « Parc Olympique Lyonnais » se poursuit conformément au planning établi

Le chantier du Grand Stade avance selon le calendrier prévu, le Groupe Vinci installe actuellement la charpente, élément le plus complexe de l'édifice. Elle représente à elle seule 8 000 tonnes de structures métalliques, soit l'équivalent du poids de la Tour Eiffel. De plus, elle a la particularité de couvrir tout le stade, en dehors de la pelouse et, configuration unique dans le monde, elle couvre également plus de la moitié du parvis extérieur et près de 30 mètres sur la partie Nord. L'entreprise régionale Serge Ferrari, leader de la filière des membranes composites, réalisera sa couverture. Ce choix marketing et fonctionnel permettra ainsi aux utilisateurs, les jours de mauvais temps, d'être abrités et d'accéder confortablement aux points de vente mis à leur disposition sur le parvis, en plus des 40 concessions prévues à l'intérieur du stade.

Le planning de construction avance tel prévu pour permettre à l'OL de jouer la 2^{ème} partie de la saison 2015/2016 dans le nouveau stade.



OL GROUPE

En termes de revenus, l'enceinte du Grand Stade avec ses 58 000 places devrait permettre d'atteindre, à un horizon de cinq ans, des revenus additionnels de l'ordre de 70 M€ annuels.

Concernant le naming, des discussions sont en cours avec plusieurs grands groupes français et internationaux. La situation du Grand Stade (proche des deux aéroports de Lyon, relié aux deux gares par tramway et situé en bordure de la Rocade Est) lui confère une très forte visibilité. Cet emplacement unique, associé à l'image ultra moderne du parc (Stade connecté 2.0) et la qualité des services apportés aux utilisateurs, contribuent à valoriser un naming de qualité.

En novembre 2014, la commercialisation conjointe de l'Euro 2016 (UEFA/OL) a débuté ainsi que le programme de « fan wall B to C » (mur des supporters) pour lequel plus de 2500 plaques ont déjà été vendues (à la date du 25 /02/15). De même, la commercialisation B to B (loges, places VIP, salons, séminaires, conciergerie, etc...) est en cours, 36 loges ont d'ores et déjà vendues ou réservées (information au 25/02/15). A terme, les revenus issus du B to B pourraient s'apprécier particulièrement du fait du nouveau stade et de ses 6000 places VIP (environ 1700 places VIP à Gerland) et générer des revenus comparables à ceux des grands clubs européens référents pour l'OL.

En conclusion, nous souhaitons rappeler que cet ensemble, constitué du Grand Stade et de ses infrastructures connexes (hôtels, immeubles de bureaux, centre de loisirs et de remise en forme, etc...), devrait permettre, à l'instar des autres grands stades modernes européens, non seulement générer une dynamique de croissance et de pérennisation des revenus du Groupe mais également de renforcer sa notoriété internationale.

Nous vous remercions de votre confiance et vous proposons de nous retrouver régulièrement sur notre site internet www.olweb.fr, dans l'espace « Finance/Relations actionnaires » qui vous est dédié. Vous pouvez également recevoir directement par mail nos lettres aux actionnaires en vous inscrivant sur: dirfin@olympiquelyonnais.com


Thierry SAUVAGE
Directeur Général


Jean-Michel AULAS
Président

AVERTISSEMENT

« Ce communiqué ne constitue pas un prospectus. Ce communiqué, et l'information qui y est incluse, ne constitue pas et ne saurait être considéré comme constituant une offre au public, une offre de vente ou de souscription d'actions ou autres titres financiers ou comme destiné à solliciter l'intérêt du public en vue d'une opération par offre au public d'achat ou de souscription d'actions ou autres titres financiers dans un quelconque pays.

La diffusion de ce communiqué dans certains pays peut constituer une violation des dispositions légales en vigueur. Par conséquent, les personnes physiquement présentes dans ces pays et dans lesquels ce communiqué de presse est diffusé, publié et distribué doivent s'informer et se conformer à ces lois et règlements.

Ce communiqué ne peut pas être publié, distribué ou diffusé, directement ou indirectement, hors de France et notamment aux États-Unis d'Amérique, au Canada, en Australie ou au Japon.

Un document de référence a été déposé auprès de l'AMF le 30 octobre 2014 sous le numéro D.14-1029 et est disponible sans frais au siège social de la Société (350, avenue Jean Jaurès, 69007 Lyon), sur son site Internet (www.olweb.fr), ainsi que sur le site Internet de l'AMF (www.amf-france.org). L'attention des investisseurs est attirée sur les facteurs de risques figurant aux pages 31 et suivantes du document de référence. »

